

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 43,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRITIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gre à gre pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 12 Avril 1881

NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnée des personnes de sa suite, a quitté hier le Palais de Monaco pour se rendre à Stuttgart en passant par Feldkirch (Autriche), où elle va voir les Princes Wilhelm et Karl, ses fils.

On écrit de Bucarest :

Le 1^{er} avril, à 2 heures et demie, M. le marquis de l'Aubespine-Sully, chargé d'affaires du Prince de Monaco, a été reçu par Sa Majesté le Roi, à qui il a présenté les félicitations de Son Altesse Sérénissime pour la proclamation du Royaume de Roumanie.

M. le marquis de l'Aubespine-Sully a également eu l'honneur d'être admis à offrir à Sa Majesté la Reine les hommages du Prince.

Dans ces audiences, le chargé d'affaires de Son Altesse Sérénissime a été accueilli par le Roi et la Reine avec une bienveillance particulière, et Leurs Majestés ont témoigné pour le Prince et les membres de Son Auguste Famille le plus affectueux intérêt.

Le Collège Saint-Charles

Nos lecteurs connaissent les divers établissements, la plupart créés, les autres encouragés par la munificence de S. A. S. le Prince Charles III, et destinés à l'instruction de la jeunesse de la Principauté; d'une part, les vastes écoles de garçons confiées aux Frères de la Doctrine Chrétienne, dont on apprécie chez nous, plus que partout ailleurs, le zèle et le dévouement, et qui fonctionnent admirablement sous l'active impulsion du Comité de l'Instruction publique; d'autre part, le Collège de la Visitation, si habilement dirigé par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus.

Ces établissements présentent, au point de vue scolaire, un ensemble dont la parfaite organisation est digne à tous égards de la confiance des familles et assure l'éducation solide et religieuse des enfants.

Néanmoins, il faut bien le reconnaître, l'exiguïté de notre pays, le chiffre de notre population, l'absence d'impôts, partant de ressources budgétaires, ne permettaient pas la fondation d'établissements d'ordre supérieur, et ceux de nos enfants que leurs parents désiraient pousser jusqu'aux limites des études, étaient envoyés dans les collèges français.

Le collège de la Visitation — classé parmi les

meilleurs, pour l'excellente instruction qu'on y donne, l'habile entente des études et les soins dont les Révérends Pères entourent les enfants, — étant plutôt italien que français, ne reçoit que peu de nos compatriotes.

Les écoles communales des garçons et le collège de la Visitation — c'est-à-dire l'enseignement primaire français et l'enseignement secondaire mais spécialement italien — ne suffisant plus aux besoins du pays, Mgr l'Evêque a eu l'idée de fonder, à ses frais, un modeste établissement qui, venant s'ajouter à ceux-ci, les complètera, en permettant à nos jeunes gens de jouir des bienfaits de l'enseignement secondaire, sans recourir à des déplacements toujours onéreux; il comblera ainsi une lacune qu'on constatait avec regret depuis quelques années. Sa Grandeur vient d'installer, rue des Briques n° 23, une institution qui, sous le nom de Collège Saint-Charles, contribuera, avec les autres bienfaits dont notre pays est redevable au Prince, à perpétuer le souvenir du Souverain bien-aimé qui a tant fait pour les classes pauvres et laborieuses de la Principauté.

Nous avons dit *Collège Saint-Charles*; c'est, en effet, un véritable collège que Monseigneur veut créer, bien que provisoirement l'institution ne reçoive que des externes; car, avant peu, les demi-pensionnaires y seront admis.

Trois professeurs ecclésiastiques sont à la tête de l'établissement, sur lequel Sa Grandeur conserve sa haute et immédiate direction. Bien que née d'hier, l'institution compte une douzaine d'élèves, et nous ne doutons pas qu'à la rentrée d'octobre ce chiffre ne soit facilement triplé.

Le sentiment religieux, la notion élevée du devoir que donne la foi chrétienne, sont indispensables à l'instruction, qui a pour but la moralisation de l'enfance; sous ce rapport, le collège Saint-Charles ne laissera rien à désirer. La tenue en est réglée sévèrement jusque dans les plus petits détails, mais en même temps tout y est paternel.

L'enseignement est divisé en deux branches :

- 1° L'enseignement classique secondaire;
- 2° Les études de français.

I. — Le programme suivi pour l'enseignement classique secondaire est conforme à celui de tous les établissements de ce genre. Il comprend le latin, le grec, l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques, etc.

Pour l'année 1880-81, les études ne comprennent que les classes *élémentaires* de latin et de français.

II. — Les études de français se divisent en *premier cours* et *cours préparatoire*. — L'enseignement primaire comprend : l'orthographe, l'analyse, la calligraphie, le catéchisme, les notions élémentaires de mathématiques, d'histoire et de géographie.

Les élèves appartenant soit aux classes de latin, soit aux cours de français, pourront recevoir des leçons particulières de langues vivantes (italien, allemand, etc.), de musique, de dessin, de gymnastique, et des répétitions spéciales de latin et de français, sur la demande et aux frais des parents.

L'institution créée par notre Premier Pasteur rendra à la jeunesse monégasque le plus grand service. La population répondra par son empressement à ce nouveau gage de la sollicitude de Monseigneur.

Le collège Saint-Charles, outre la partie scolaire que nous venons d'indiquer, comprendra aussi la formation d'une maîtrise, véritablement digne de ce nom. L'établissement conservera donc, en tous points, le caractère vrai et primitif des *collèges*.

C'est ainsi qu'on appelait, en effet, à leur origine, sous Charlemagne, les écoles qui s'élevèrent de tous côtés dans l'Europe chrétienne. L'Eglise était alors le refuge de la science aussi bien que des beaux-arts; sous les auspices de l'autorité religieuse, les collèges se multiplièrent avec rapidité autour des couvents et des cathédrales, répandant partout les lumières de la science et de la foi. En dépit des attaques dont ils ont été l'objet à toutes les époques, les collèges religieux ont conservé, jusqu'à nos jours, leur juste réputation.

Le R. P. Bernard, prédicateur du Carême à la Cathédrale, a commencé, vendredi, les entretiens qu'il consacre à la retraite préparatoire de Pâques, pour les hommes, et c'est devant un auditoire aussi attentif que nombreux qu'il prêche chaque soir dans la chapelle de la Miséricorde.

Les matières qu'il traite sont du plus grand intérêt. Il étudie la conscience comme secret intermédiaire entre Dieu et l'homme. Recevant directement la volonté du Créateur, elle fait connaître cette volonté à l'homme, et celui-ci doit tenir compte des avis qu'elle lui donne, ainsi que des instructions qu'il reçoit de l'Eglise, organe parlant de Dieu sur la terre. Quel sujet de méditations, quel vaste champ d'études pour le penseur et le chrétien !

L'élévation des sentiments exprimés par l'habile prédicateur, sa dialectique serrée, irréfutable, et l'éloquence avec laquelle il expose ses idées, lui conquièrent toutes les sympathies.

Nous sommes persuadé que le plus grand succès couronnera ces salutaires entretiens.

Comme chaque année, la fête des Rameaux a attiré dans les églises de la Principauté une grande affluence de fidèles. Mgr l'Evêque a fait, à la Cathédrale, la bénédiction et la distribution solennelles des palmes. Aux vêpres, pendant le sermon du R. P. Bernard, la foule était si nombreuse que l'enceinte de l'église ne pouvait la contenir.

L'usage des rameaux remonte aux premiers siècles de la catholicité; cette fête doit son nom à l'habitude qu'avaient les premiers chrétiens de porter, ce jour-là, en procession et pendant les offices, des palmes ou des rameaux d'arbres, en commémoration de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem. — Dans quelques pays, la fête des Rameaux est appelée *Pâques fleuries*.

OFFICES DE LA SEMAINE-SAINTE A LA CATHÉDRALE

13 Avril — Mercredi-Saint

3 heures et demie du soir. — Office des Ténèbres, présidé par M^{gr} l'Evêque.

14 Avril — Jeudi-Saint

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'messe pontificale, bénédiction des Saintes-Huiles, procession au Reposoir, lavement des pieds par M^{gr} l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, au retour de laquelle sermon à la Cathédrale.

15 Avril — Vendredi-Saint

9 heures du matin. — Commencement de l'Office, chant de la Passion, adoration de la Croix, procession au Reposoir, messe des Présanctifiés par M^{gr} l'Evêque.

1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchées par le T. R. P. Bernard, prédicateur de la Station, avec chants de la maîtrise de la Cathédrale et symphonies de l'orchestre. Chant du *O Cruz, ave, spes unica*, et bénédiction avec les reliques de la vraie Croix, exposées durant la cérémonie. — Office des Ténèbres.

8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de l'église des Pénitents à la Cathédrale, sermon et chant du *Stabat Mater*.

16 Avril — Samedi-Saint

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultet* et des Prophéties, bénédiction des Fonts; vers les 10 heures, grand'messe pontificale.

17 Avril — Solennité de Pâques

10 heures du matin. — Grand'messe pontificale avec assistance des Autorités; après la messe, bénédiction papale donnée par Sa Grandeur.

3 heures du soir. — Vêpres pontificales, sermon, salut solennel donné par M^{gr} l'Evêque.

M^{me} Marie Blanc a fait remettre, par l'entremise de Mgr l'Evêque, aux diverses œuvres de bienfaisance de la Principauté, les généreuses offrandes qu'elle leur donne chaque année.

La souscription faite à la buanderie de la Condamine en faveur des familles des victimes de l'incendie du Théâtre-Municipal de Nice, parvenue à la Mairie mercredi dernier, a donné les résultats suivants :

Antoinette Jaume, 2 fr. — Augustine Chaude, 1 fr. 50 c. — Emilie Giaume, 1 fr. — Louise Bosco, 50 c. — Pauline Blancardi, 50 c. — Victorine Blanqui, 50 c. — Augustine Armonda, 50 c. — Devote Pascucci, 50 c. — Joséphine Ceresa, 50 c. — Jeanne Ardisson, 50 c. — Clarisse Féraud, 50 c. — Marguerite Marquisio, 50 c. — Catherina Balastro, 1 fr. — Elise Revel, 1 fr. — Philomène Bérenger, 1 fr. — Modeste Alavena, 50 c. — Caroline Mondani, 50 c. — Pauline Raffaelli, 1 fr. — Françoise Melin, 1 fr. — Augustine Civalero, 1 fr. — Joséphine Roux, 1 fr. — Catherine Bocchini, 50 c. — Claire Comberti, 50 c. — Ursule Tortora, 2 fr. — Virginie Sangeorge, 1 fr. — Augustine

Gonino, 50 c. — Jean Rostand, mécanicien, 5 fr. — Mathilde Fabre, 50 c. — Rosalie Strobiotti, 50 c. — Zaira Vezzosi, 50 c. — Louise Badino, 50 c. — Marguerite Ceresa, 50 c. — Catherine Maccario, 50 c. — Caroline Buffalini, 50 c. — Adele Sauvaigo, 50 c. — Virginie Odiardi, 1 fr. — Rosine Camossi, 50 c. — Marie Greco, 40 c. — Madeleine Martinotti, 50 c. — Marie Giraud, 50 c. — Adeline Topino, 50 c. — Marie Portal, 50 c. — Anna Quilquini, 50 c. — Angélique Casadio, 50 c. — Marie Scorsagli, 1 fr. — Adélaïde Soccale, 50 c. — Marie Crovetto, 50 c. — Davide Reviglione, 1 fr. — Paul Reviglione, 50 c. — Joseph Berardo, 1 fr. — François Morello, 1 fr. — Elisabeth Tonelli, 1 fr. — Madeleine Duranty, 1 fr. — Joséphine Sauvaigo, 1 fr. — Modestine Galli, 50 c. — Madeleine Soani, 25 c. — Marie Giraudi, 50 c. — Lainé Courrier, 1 fr. — Marguerite Fatiga, 50 c. — Henriette Reviglione, 50 c. — Joséphine Bessi, 1 fr. — Angéline Gastaud, 50 c. — Jules Rey, comptable, 5 fr. — Louis Ravello, 1 fr. 25 c. — Blanche Rodriguez, 20 c. — Angéline Ardisson, 20 c. — Joseph Montanotti, 1 fr. — Italie Camozzi, 80 c.

TOTAL. . . 57 francs 10 centimes.

Cette somme a été adressée, par les soins de M. le Comte Gastaldi, à M. le Maire de Nice.

M. E. Streicher, après avoir patiemment formé d'intéressantes collections d'objets d'histoire naturelle, vient d'en faire don au Musée.

Ces collections, accompagnées de leur catalogue, comprennent six séries, savoir :

1. *Fossiles*, classés d'après d'Orbigny, 3,875 échantillons ;

2. *Roches*, classées d'après l'ordre de superposition naturelle, 300 échantillons ;

3. *Minéraux*, classés d'après le traité de Dufresnoy et mis en rapport avec le tableau figuratif de structure minérale du globe de Nérée Bombée, 300 échantillons.

4. *Coquilles*, classées d'après le *Manuel de Conchyliologie* de Chenu, 200 échantillons ;

5. *Curieuses préparations micrographiques* appartenant tant au règne animal qu'au règne végétal, environ 300 échantillons ;

6. Divers *animaux*, quadrupèdes, reptiles, insectes, très habilement empaillés et montés par le donateur.

Pour reconnaître cette libéralité et ne point priver M. Streicher de la jouissance des collections réunies par ses soins, le Gouvernement l'a chargé de les installer lui-même dans le local qui sera disposé à cet effet, et d'y veiller ensuite à leur conservation et à leur accroissement.

Il est à souhaiter que cet exemple trouve des imitateurs.

M. l'abbé Baud a offert au Musée une pièce de 15 sols (billon) du Prince Antoine I^{er}, assez bien conservée, au millésime de 1720. Cette pièce est décrite dans l'ouvrage de M. Rossi, *Monete dei Grimaldi*, sous le n^o 41.

Le dernier concert du Casino a eu lieu jeudi, 7 avril, avec le concours de M^{me} Conneau et de M. Ferraris.

Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier, il y a quelques jours, le talent de ce pianiste distingué, nous ne parlerons donc aujourd'hui que de M^{me} Conneau. Cette aimable cantatrice, à la méthode si sûre et si remarquable, a été fort applaudie. Les morceaux qu'elle a chantés étaient choisis avec un goût parfait : un *Ave Maria* de Luzzi ; une *chanson provençale* de Massenet, écrite dans le genre pastoral et pleine d'originalité, enfin l'air du sommeil de *Psyché* d'Ambroise Thomas.

Cette soirée a clos d'une façon charmante la période des grandes soirées lyriques. Jeudi prochain aura lieu le dernier concert de musique classique.

Ce soir, les Pupazzi, par M. Lemercier de Neu-

ville : le *Conseil municipal de Saint-Potin*, une *Ténébreuse affaire*, la *Soirée de M. Prudhomme*.

Les compagnies de chemins de fer français ont adhéré à la convention qui leur était proposée par le ministre des postes et des télégraphes pour le transport des colis postaux d'un poids inférieur à 3 kilogrammes. En conséquence, elles s'occupent de remanier leur tarif commun des *petits paquets*, de manière à remplacer leurs taxes actuelles par la taxe unique du tarif postal international (0,50), dont le mérite consiste surtout dans sa simplicité et son bas prix. La Compagnie P. L. M. vient de soumettre à l'homologation du Gouvernement un nouveau tarif spécial commun G. V. n^o 100 rédigé sur ces bases et remplaçant le tarif actuel. Il comprendrait deux catégories : 1^o colis postaux de 0 à 3 kilos, dont l'affranchissement est obligatoire, au prix de 0,60, et 2^o colis de 3 à 5 kilos, au prix de 1,20 pouvant être expédiés soit en port payé, soit en port dû.

Dans les deux catégories, on devrait ajouter 0,25 pour la remise à domicile.

Ce tarif ne serait appliqué que sur la demande expresse des expéditeurs.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — La première journée des régates a été contrariée par l'absence de vent. Les prix des courses à la voile ont été décernés dans l'ordre suivant :

Petite série. 1^{re} classe. — 1^{er} prix : *Conchita*.
2^e classe. — *Alcyon*, 1^{er} ; *Windermère*, 2^e.
3^e classe. — *Phare*, 1^{er} ; *Eclipse*, 2^e ; *Eclair*, 3^e.
4^e classe. — *Anna*, 1^{er} ; *Jean-Baptiste*, 2^e.
Bateaux non pontés. 1^{re} classe. — *Ami des Iles*, 1^{er} ; *Shang-Hai*, 2^e ; *Aquilon*, 3^e.

Prix du Solitaire. — *Triton*, 1^{er} ; *Claire-Marie*, 2^e.
Grande série. Yachts. — *Miss Mary*, 1^{er} ; *Ville de Marseille*, 2^e.

Lesteurs. — *Fortuné*, 1^{er} ; *Marie*, 2^e ; *Elisabeth*, 3^e.
Bateaux de plaisance. — *Alsace-Lorraine*, 1^{er} ; *Egyptus*, 2^e ; *Claire*, 3^e ; *Anais*, 4^e.

Pêcheurs. — *Etoile du Nord*, 1^{er} ; *Espadon*, 2^e ; *Saint-Jean-Baptiste*, 3^e ; *Julien*, 4^e.

Villefranche. — Dimanche, à l'issue de la messe, vers 11 heures, un déplorable accident a vivement impressionné la population de Beaulieu.

Trois ouvriers maçons, qui travaillaient à une grande villa en construction sur le bord de la mer (la villa Marinoni), ont été grièvement blessés par la chute d'une énorme pierre de taille qui les atteignit l'un en pleine poitrine, les deux autres aux jambes. L'état de ces malheureux est, dit-on, désespéré.

San Remo. — Un concours musical a eu lieu à San Remo, le dimanche 3 et le lundi 4 avril courant.

Voici les noms des fanfares qui ont reçu des prix :

1. La fanfare de Menton, 1^{er} prix, 1,500 francs, avec une bannière d'honneur à franges d'or ;
2. La fanfare de Sestri, 2^e prix, 800 francs et bannière à franges d'or ;
3. Les fanfares d'Oneglia et Port-Maurice jugées ex-æquo, 3^e prix, 500 francs et une bannière blanche à franges d'or.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le printemps, cette année, est meurtrier comme la saison où tombent les feuilles. Le prince Pierre Bonaparte, le duc de Tarente, fils du maréchal MacDonald, filleul de Charles X et de la duchesse d'Angoulême, ancien sénateur de l'Empire ; M. Edouard Fould, retiré du parlement dans sa terre de Lurey et dont la belle fortune passe à son neveu, le jeune fils du duc de la Rochefoucauld-Doudeauville ; M. Davioud, le célèbre architecte du Trocadero, et nombre d'autres qui ont plus ou moins marqué ici-bas, ont été emportés par le vent mortel qui a soufflé cette semaine.

L'existence du prince Pierre Bonaparte, fils de Lucien, par conséquent neveu de Napoléon I^{er}, est trop connue pour que je la rappelle ici. A la suite de la dernière guerre, le prince s'était retiré à Versailles, où il vivait en proie à une affection gouteuse des plus cruelles et qui a fini par avoir raison de sa robuste constitution. Le prince Pierre Bonaparte était né en 1815.

Davioud, après avoir remporté tous les prix à l'école spéciale de dessin, était entré à la préfecture de la Seine, au service du nouveau plan de Paris. Elève de l'école des Beaux-Arts, il obtint en 1849 le second grand-prix de Rome et le prix départemental en 1850.

C'est en 1855, sous sa direction et sur ses plans, que furent exécutées les diverses constructions municipales si réussies du bois de Boulogne. La fontaine Saint-Michel, le panorama des Champs-Élysées, le square des Arts et Métiers, le parc Monceau, le jardin d'Acclimatation, et les théâtres des Nations et du Châtelet sont encore au nombre des travaux qui avaient assuré à Davioud une légitime réputation, lorsqu'il fut chargé de la transformation du Trocadéro pour l'exposition de 1878. La croix d'officier de la Légion d'honneur fut sa récompense pour cette œuvre colossale. Davioud n'avait que 58 ans. Il était à Monaco cet hiver.

Son souvenir revenait à nombre des assistants à la représentation donnée au bénéfice des victimes de la catastrophe de Nice, dans cette immense salle du Trocadéro qu'il avait construite. Cette représentation a été admirable d'un bout à l'autre. M^{mes} Patti et Judic, MM. Nicolini, Lasalle, Sellier et Capoul se sont surpassés. M^{me} Patti a chanté, avec son incomparable virtuosité, la scène des bijoux de *Faust*, et M. Nicolini le grand air de *Joseph*, de Méhul.

La recette a été digne des artistes qui avaient prêté leur concours à cette bonne œuvre. C'est un cadeau de roi aux incendiés de Nice.

A propos de choses artistiques, l'Odéon représentera, au moment où s'imprimeront ces lignes, une œuvre destinée à faire sensation : *Madame de Maintenon*, pièce en cinq actes en vers, par M. Coppée. Jusqu'ici le poète s'était contenté de donner à la scène des tableaux de genre et encore à l'état d'esquisse, le voilà qui aborde maintenant les toiles historiques et les études savamment fouillées. Le plan général de la pièce repose sur le mariage morgantique de Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes. Le prologue se passe chez M^{me} Scarron, le dernier acte dans la chambre de M^{me} Maintenon, à Versailles. Le ton de l'œuvre est sévère; pas de note comique; c'est la poésie qui se charge de donner la note lumineuse. Les bien informés prétendent qu'elle la donne étincelante et superbe.

Bien ou parce qu'en république on s'occupe beaucoup en ce moment de la question des titres de noblesse, M. Laroche-Joubert propose à la Chambre de les tarifer; M. Cazot se préoccupe de doter la France d'un Livre Rouge, comme en possède l'Angleterre; M. Dufaure réclame un droit de chancellerie pour la transmission des titres comme en Espagne, que sais-je encore?... Il n'est pas jusqu'aux radicaux qui s'inquiètent des titres de noblesse — pour en réclamer l'abolition.

Les radicaux ont tort là comme sur bien d'autres choses. L'anoblissement légal, justifié, est un des moyens les plus élevés et les plus efficaces de récompenser le mérite et les grandes actions. La nation française s'est formée sous le régime des monarchies dont l'honneur est le principal mobile. Les distinctions et les marques d'honneur sont donc toutes-puissantes sur son esprit.

Moins que tout autre pays, la France, même devenue républicaine, ne saurait renoncer aux traditions nobiliaires, car elles répondent à ses instincts, à son génie, à ses goûts, à sa raison.

L'état républicain n'est pas incompatible, d'ailleurs, avec les titres de noblesse. A Venise, les titres étaient admis; en Suisse, s'ils ne sont pas dans les institutions, ils s'accordent avec les mœurs, et nul n'oserait y contester les avantages sociaux qui se rattachent à la naissance; aux États-Unis, où le sentiment officiel repousse les titres, il n'en est pas de même du sentiment particulier qui ne cache pas son estime pour les distinctions honorifiques. Vous connaissez le nombre des Américains qui viennent se faire bla-

sonner chaque année en Europe au moyen d'un mariage; le plus célèbre des dentistes américains de Paris n'a pas dédaigné de se faire créer marquis, et, en dehors de son officine, porte son titre tout comme M. de Carabas.

La noblesse moderne, à laquelle aucun privilège ne saurait se rattacher, devrait seulement avoir pour but de reconstituer un monde supérieur et d'élite, pour lequel la règle principale de conduite consisterait dans le sentiment raffiné du devoir, dans le courage à l'accomplir et dans une inébranlable fidélité à l'honneur, ce mot superbe d'autrefois, qui s'en va chaque jour davantage du vocabulaire moderne.

BACHAUMONT.

L'Union artistique de Nice, dans son numéro de dimanche dernier, fait ainsi l'éloge de l'Annuaire de Monaco :

Tous les ans paraît à Monaco un fort élégant volume édité avec une recherche et un soin remarquables, comme tout ce qui sort de l'imprimerie du Journal de Monaco. C'est l'Annuaire de la principauté de Monaco. Sur la couverture, les armes principières à la devise : *Deo Juvante*.

L'Annuaire monégasque de 1881 renferme, comme tous ses aînés, la chronologie des princes de Monaco, la liste des souverains actuels, statistiques, renseignements précis, notices historiques, scientifiques, artistiques.

La partie littéraire de cet ouvrage est traitée d'un style fin, qui dénote chez l'auteur une grande érudition et un grand tact dans l'exposé des faits, du reste très intéressants. En lisant ces pages, on éprouve un vif désir de voir ou de revoir le palais des Grimaldi, où les plus grands artistes laissèrent des traces de leur passage. Parmi elles, on admire les peintures murales de Caravage, de Ferrari, de Lucas Combiasso, de Carlone, de Girolamo Curti, etc., etc.

Elles nous rappellent, ces pages, que le sculpteur Bosio, le musicien Langlé, maître de Dalayrac, et le romancier Emmanuel Gonzales sont nés sur le territoire monégasque.

Enfin l'auteur, après avoir parlé des princes et de la principauté et des splendeurs de Monte Carlo, aborde la Poterie artistique, fondée seulement en 1872 par les soins de M^{me} Blanc. « C'est de cette époque, dit-il, que datent également les efforts, les progrès, la renaissance de la poterie émaillée. » D'une part, la céramique artistique destinée à la décoration intérieure et dont on connaît tant de beaux spécimens; d'autre part la céramique industrielle appliquée à l'ornementation extérieure. « On voit déjà à l'extrémité nord des magnifiques jardins de Monte-Carlo, près le boulevard des Moulins, un élégant kiosque recouvert de plaques émaillées et de couleurs diverses, fabriquées par M. Choiselat, et qui sont considérées comme un des plus importants essais de nos céramistes présents. »

Puis il parle des œuvres de Ingres, de Joseph Vernet, du baron Gros, de Gudin, d'Hamon, de Feyen-Perrin, d'Appian, etc., etc., que renferme le musée de la Société industrielle.

Nous ne pouvons nous étendre davantage, car il sera beaucoup plus agréable pour le lecteur de lire le volume en question que ces lignes; nous ajouterons seulement qu'il contient, en outre, une notice fort

intéressante sur les bijoux antiques trouvés à Monaco en 1879, signée « Baron de Villefosse », et nous quitterons la plume après avoir transcrit ces quelques lignes trouvées à la première page de la partie littéraire :

« Nice est une ville, Monaco est un bosquet, un nid, une corbeille de fleurs, un décor d'opéra peint par la nature, qui s'y entend mieux que Cambon et Cicéri. »

L'Annuaire de la Principauté est en vente chez tous les libraires.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mardi 26 avril prochain, à trois heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco, pour délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice, pour la fixation du dividende et pour la nomination de trois Administrateurs et de deux Censeurs.

La Direction du Cercle des Etrangers rappelle les dispositions suivantes, qui sont et seront rigoureusement observées :

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 Avril 1881.

GOLFE JUAN.	b. la Fortune, franç., c. Moute,	sable.
ID.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, fr., c. Giraud,	id.
NICE.	yacht à vap. Cérés, angl., c. Howden,	passagers.
MENTON.	cutter Viège-des-Anges, fr., c. Cosso,	sur lest.
GOLFE JUAN.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	sable.
ID.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.

Départs du 4 au 10 Avril 1881.

GOLFE JUAN.	b. la Fortune, franç., c. Moute,	sur lest.
ID.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Saint-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, fr., c. Musso,	sur lest.
ID.	b. Saint-Pierre, id., c. Giraud,	id.
MENTON.	yacht à vap. Cérés, angl., c. Howden,	passagers.
ST-TROPEZ.	cutter Viège-des-Anges, id., c. Cosso,	ûts vides.
GOLFE JUAN.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	sur lest.
ID.	b. le Charles, id., c. Allegre,	id.
ANTIBES.	brick-goëlette Clementina, ital., c. Mori,	id.
LIVOURNE.	bal ^{te} San Giuseppe, id., c. Carmine del Piro,	id.

AVIS. Le sieur Félix Venturino ayant vendu son magasin d'épicerie et comestibles à M. Eugène Goglioso, les oppositions seront reçues audit magasin, rue Louis, maison A. Médecin, à la Condamine, pendant la quinzaine, sous peine de déchéance.

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire, 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	3	753.3	753.5	753.3	753.3	753.5	16.1	17.1	18.2	16.1				15.3	86	S S O	voilé, pluie, beau s.		
4	55.1	55.2	55.3	55.3	54.7	17.1	16.2	16.9	14.6	14.4	86	calme, S S E	voilé, pluie						
5	54.3	53.5	53.3	53.3	53.5	15.3	14.4	14.3	14.6	14.5	89	E	couvert, pluie						
6	51.2	50.7	49.5	50.3	51.3	15.3	17.3	17.9	15.3	16.2	85	S E fort	voilé, pluie						
7	54.6	55.8	55.7	56.5	57.1	16.2	17.3	18.3	16.3	15.8	85	S O	voilé, soir beau						
8	60.2	60.3	59.9	60.3	60.7	16.3	16.8	17.8	16.1	15.6	87	S S O	très beau, soir voilé, qq. gouttes						
9	61.6	61.7	61.4	61.2	61.8	16.3	17.3	17.3	16.1	15.3	88	id.	beau						
DATES																			
Températures extrêmes																			
Maxima											18.3	17.7	16.3	19.3	18.2	18.3	17.2		
Minima											13.3	12.3	12.6	14.3	14.3	13.2	13.3		

Pluie tombée: 12^{mm} 1

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE
Maurice TARDIEU, Directeur
35, RUE DE GRENNELLE-SAINT-GERMAIN, PARIS

L'EXPLORATION

Revue des Conquêtes de la Civilisation

SUR TOUS LES POINTS DU GLOBE

RECUEIL GÉOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

ILLUSTRÉ DE CARTES, PLANS ET GRAVURES HORS TEXTE

Publié sous la direction de

M. PAUL TOURNAFOND

ABONNEMENTS :

PARIS PROVINCE

Six mois, 13 fr.—Un an, 25 fr. Six mois, 16 fr.—Un an, 30 fr.

En dehors de l'Union postale, le port en sus.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste en France et en Algérie, en Belgique, en Hollande, en Suède et Danemark.

ENVOI DE SPÉCIMENS SUR DEMANDE AFFRANCHIE

L'EXPLORATION publie chaque semaine une livraison de 32 pages, format grand in-8° au minimum; elle forme chaque année deux volumes de plus de 800 pages chacun, qui partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. La collection forme actuellement dix volumes et se vend 80 fr. net. Les deux premiers tomes, presque épuisés, ne se vendent qu'avec la collection complète. Les tomes III et suivants se vendent séparément 10 fr. l'un, et aux abonnés 8 fr.

A CÉDER pour cause de MALADIE

MAGASIN DE

LINGERIE, BONNETERIE & CHAUSSURES
EN TOUS GENRES

Maison Allio David, boulevard des Moulins. Monte Carlo.

F. PETER LE MONNIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

A REMETTRE

GRAND COMMERCE DE VINS

EN GROS ET EN DÉTAIL

Bonne Clientèle — Ustensiles à vendre

Etablissement de M. JOSEPH AUREGLIA, rue Basse, 14, à Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1880-81

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

DIST.	PARIS DES PLACES			STATIONS	5 (1)			485			479			481			475			1369			471		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		expr.	mixte	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
173	19	45	13	55	9	65	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
19	2	45	1	85	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
10	1	20	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
5	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
2	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
7	1	85	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
9	1	10	1	80	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
2	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
5	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
10	1	20	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
19	2	45	1	85	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
173	19	45	13	55	9	65	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

DIST.	PARIS DES PLACES			STATIONS	5 (1)			485			479			481			475			1369			471		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		expr.	mixte	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
173	19	45	13	55	9	65	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
19	2	45	1	85	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
10	1	20	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
5	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
2	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
7	1	85	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
9	1	10	1	80	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
2	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
5	1	70	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
10	1	20	1	55	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
19	2	45	1	85	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	
173	19	45	13	55	9	65	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	1	30	

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà.
(2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux
et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains
est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.
Rue du Milieu, 16, Monaco.

M^{me} ASÉ
Leçons d'Italian et de Français.
English spoken.
Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.